



الوزارة الأولى  
**PREMIER MINISTÈRE**

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE  
Honneur - Fraternité Justice

اللجنة الوطنية  
لرقابة الصفقات العمومية

Commission Nationale de  
Contrôle des Marchés Publics

نواكشوط في: \_\_\_\_\_

الرقم: \_\_\_\_\_

**PROCES VERBAL**  
**N° 97/CNCMP/2023**  
**DU 13/11/2023**

Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, le 13/11/2023 à 14h 00min, sur convocation de son président Monsieur Mohamed Abba EL JEILANY .

**Etaient présents:**

- Ahmed Salem Abdellahi, Membre du CP
- Boubou Sylla, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP

**Etaient absents:**

- Mohamedou Cherif Balle, Membre du CP
- Ahmed Ould Abe, Représentant du Ministère des Finances

**Commission de Passation des Marchés Publics de l'Agriculture (CPMP/MA)**

1°/- **Examen** d'un projet de marché passé par entente directe relatif à la construction, l'équipement et le raccordement au réseau de la SOMELEC d'un poste de réception 33 kV à N'Beiket Lehwach; **Réf: Lettre N°233 CPMP/MA reçue le 13 novembre 2023**

**Décision: Reporté**

*Sur la base des éléments fournis, la CNCMP reporte ce dossier pour les motifs suivants:*

- le dépassement du montant prévisionnel;
- la transmission d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage au lieu d'un projet de marché par entente directe;
- l'absence d'une justification des prix;
- l'absence d'un PV de négociation.

SB

*(Handwritten signature)*

*(Handwritten signature)*

**Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Équipement et des Transports**  
**(CPMP/MET)**

1°/- **Examen**, du PPM 2023 actualisé du MET, Réf: lettre N°00305 du 09/11/2023/CPMP/MET, reçue le 10/11/2023

**Décision:** Approuvé

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MET approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023*

2°/- **Examen** du projet d'avenant n°01 au marché n°213/T/06/CPMP/2022, relatif aux travaux de construction de la route Tidjikja-Selibaby (lot 2), Réf : lettre n°306/CPMP/MET reçue le 10/11/2023.

**Décision:** Approuvé

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MET approuvant ledit avenant, sous réserve de se conformer à l'avis du bailleur.*

**Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (CPMP/MHUAT)**

1°/- **Examen** du projet d'avenant n°01 au marché n°0521/T/082/CPMP/MHUAT/2023, relatif aux travaux de construction d'un Hôpital H1 à Tidjikja, portant sur la modification de certaines clauses du CCAP. Réf : lettre N°0116/CPMP/MHUAT, reçue le 10 Mai 2023.

**Décision:** Approuvé

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHUAT approuvant ledit avenant.*

2°/- **Examen** du projet d'avenant n°01 au marché n°584/T/097/CPMP/MHUAT/2023, relatif aux travaux de construction et d'extension des écoles dans les différentes Wilayas, portant sur la modification de certaines clauses du CCAP, Réf : lettre n°331/CPMP/MHUAT reçue le 09/11/2023.

**Décision:** Approuvé

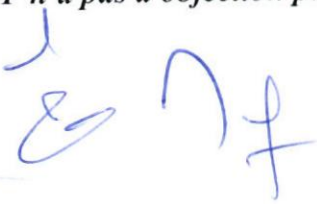
*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHUAT approuvant ledit avenant.*

3°/- **Examen** du projet d'avenant n°01 au contrat n°033/CIAIS/T/2022, relatif aux travaux de construction de 02 salles de classe, loge gardien et une clôture à N'Terguinte-Atar, portant sur moins value, Réf : lettre n°335/CPMP/MHUAT reçue le 09/11/2023.

**Décision:** Approuvé

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHUAT approuvant ledit avenant.*

SB



4/- **Examen** du projet d'avenant au marché n°582/T/095/CPMP/MHUAT/2023 relatif aux Travaux de construction de deux stades Tayarett et Dar - Naim, portant sur la modification de certaines clauses du CCAP, Réf : lettre n°330/CPMP/MHUAT reçue le 09/11/2023.

**Décision: Approuvé**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHUAT approuvant ledit avenant.*

5°/- **Examen** de la demande de remise des pénalités de retard relatives aux marchés n°32/CIAIS/T/2021, portant les travaux de construction de 04 salles de classe dans une école à chinguitti et un bloc de latrine à Ain Safra-lot n°06, Réf : lettre n°334/CPMP/MHUAT reçue le 09/11/2023.

**Décision: Approuvé**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHUAT approuvant ladite remise de pénalités, sous réserve d'appliquer 16 jours pénalités.*

6°/- **Examen** d'un projet d'additif n° 1 au dossier de consultation simplifiée relatif aux travaux de réhabilitation du siège de la fondation de la sauvegarde des villes anciennes, école secondaire et mahadra à Oulataa dans le cadre des préparations du festival des cités du patrimoine Oulataa 2023. Réf : lettre N° 0333/CPMP/MHUAT, reçue le 09 Novembre 2023.

**Décision: Approuvé**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la ladite décision de la CPMP/MHUAT approuvant ledit projet d'additif.*

#### Commission de Passation des Marchés Publics du Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CPMP/CSA)

1°/- **Examen** du projet de marché relatif à la prestation de services d'entretien et de nettoyage du siège de CSA; Réf. lettre n°122/CPMP/CSA/P reçue le 13 Novembre 2023.

**Décision: Approuvé**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/CSA approuvant ledit projet de marché conclu avec MYCA GOLD sarl pour un montant de 2.428.800 MRU TTC et un délai d'exécution de 12 mois.*

Commission de Passation des Marchés Publics de MOUDOUN (CPMP/MOUDOUN)

SB  

1°/- Examen, du PPM 2023 actualisé du Projet MOUDOUN, Réf: lettre N°0022 du 13/11/2023/CPMP/MOUDOUN, reçue le 10/11/2023.

**Décision: Approuvé**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MOUDOUN approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023*

**Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (CPMP/MHA)**

1°/- Examen, du PPM 2023 actualisé du MHA, Réf: lettre N°000318 du 10/11/2023/CPMP/MHA, reçue le 10/11/2023

**Décision: Approuvé**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHA approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023*

**Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie (CPMP/MPME)**

1°/- Examen du complément d'information concernant le projet d'avenant au contrat n°0457/PI/024/MPME/2022, relatif à la mission de consultation portant le recrutement d'un consultant pour la création d'une zone de services dédiée aux Hydrocarbures, portant sur le changement de l'intitulé du compte bancaire du consultant et la modification de l'annexe D relatif aux répartition des honoraires, Réf :lettre n°95/CPMP/MPME reçue le 09/11/2023.

**Décision: Approuvé**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MPME approuvant ledit avenant.*

**LE PRESIDENT**

**Mohamed Abba EL JEILANY**

**Les signataires:**

- Ahmed Salem Abdellahi, Membre du CP
- Boubou Sylla, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP

